**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse **Herausgeber:** Technique agricole Suisse

**Band:** 35 (1973)

**Heft:** 15

**Rubrik:** Aide-mémoire pour les conducteurs de tracteurs agricoles

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Aide-mémoire pour les conducteurs de tracteurs agricoles

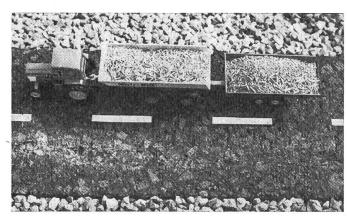
par W. Bühler, chef du Centre de formation professionnelle complémentaire de Riniken AG

Généralement parlant, les convois agricoles ne sont pas très appréciés des autres usagers de la route. Il ne sert malheureusement à rien de se plaindre du manque de compréhension que témoignent ces derniers vis-à-vis de l'agriculture si l'on n'observe souvent pas soi-même les règles élémentaires de la circulation. Les égards que se montrent réciproquement les conducteurs de véhicules, qu'ils se déplacent pour affaires ou pour le plaisir, contribuent à assurer un comportement d'un niveau élevé dans le trafic routier.

En observant les règles, prescriptions ou recommandations que contiennent les 15 paragraphes cidessous, les conducteurs de tracteurs agricoles peuvent faciliter la coexistence pacifique des usagers sur nos routes encombrées. En outre, ils s'attirent la sympathie des autres conducteurs et se protègent eux-mêmes contre les accidents, autrement dit contre les ennuis et les conséquences parfois très graves qu'entraînent ces derniers.

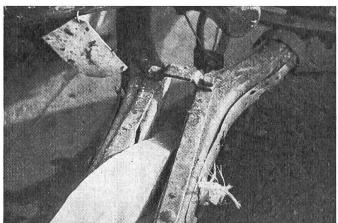
#### 1. Le nombre de remorques autorisé

Le nombre de remorques qu'un tracteur peut tirer a été limité à 2. Les manœuvres de dépassement s'en trouvent facilitées. Une remorque supplémentaire non chargée ou un matériel de travail n'est admis que lors des courses effectuées de la ferme au champ ou vice versa.



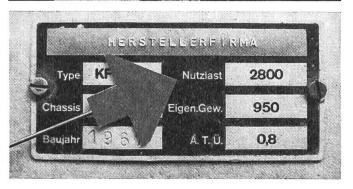
#### 2. Les timons

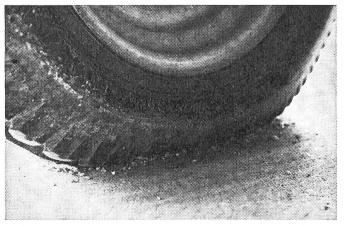
Des timons solides et appropriés sont une garantie que les remorques suivront fidèlement les traces du tracteur. Des «dispositifs» ballottants pareils à celui qui est représenté ici sont très dangereux parce qu'ils peuvent facilement provoquer des accidents! Il faut que la cheville d'attelage à poignée soit bien assujettie à l'aide de son système d'arrêt. Sinon on risque que la remorque se détache d'elle-même.

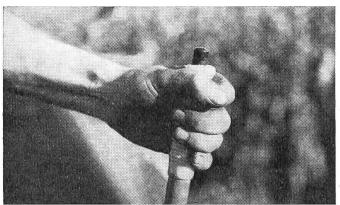


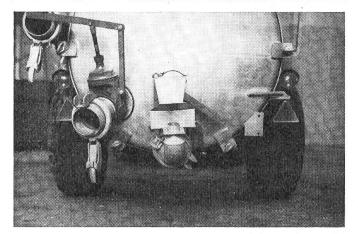
# 3. Le poids total admissible

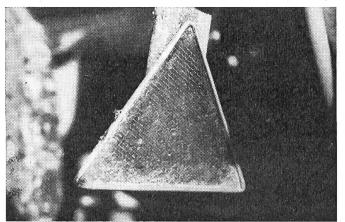
Le poids total autorisé des remorques ne doit pas être dépassé! On veillera aussi à ce que le rapport entre le poids à vide du véhicule tracteur et celui de la charge à tirer soit raisonnable. Illustration: plaque de constructeur (la flèche montre de haut en bas: la charge utile, le poids du véhicule à vide et la pression de gonflage correspondante des pneus).











# 4. Les pneus

La capacité de charge des pneus se trouve en relation directe avec la force portante des remorques. Un contrôle régulier de la pression de gonflage et de l'état des pneus (usure, fentes, déchirures) est une garantie contre les ennuis que provoquerait une crevaison ou un éclatement sur une route fréquentée.

#### 5. Les freins

Des freins efficaces et fonctionnant bien peuvent représenter une assurance sur la vie. Ils empêcheront votre convoi agricole d'aller tamponner par derrière un véhicule en stationnement au moment où vous voudrez vous arrêter. Avant une descente, on doit toujours engager la même vitesse que l'on passerait pour gravir cette pente. En outre, il faut toujours freiner la remorque en premier lieu et le tracteur seulement après.

# 6. Les dispositifs éclairants

Les convois agricoles doivent être éclairés dès que les conditions de visibilité l'exigent (crépuscule, brouillard, pluie, chutes de neige). Seuls 2 feux arrière électriques fixés à la dernière remorque peuvent satisfaire actuellement aux exigences du trafic routier. Les lampes à pétrole ou autres dispositifs semblables sont devenus des objets de musée et ne doivent en aucun cas être utilisés sur les routes et chemins. D'autre part, n'oubliez pas de contrôler régulièrement les phares!

# 7. Les dispositifs réfléchissants

En tournant autour des **remorques** pour contrôler leur état de marche, il faut également s'assurer avant un départ qu'elles comportent aussi tous les dispositifs réglementaires et que ces dispositifs sont propres. Se rappeler à ce propos qu'il en faut deux blancs à l'avant (ronds ou rectangulaires) et deux rouges à l'arrière (triangulaires).

## 8. L'indication des changements de direction

Les changements de direction doivent être indiqués clairement et suffisamment de temps à l'avance pour que les autres usagers connaissent les intentions du conducteur qui les précède. C'est la raison pour laquelle une installation électrique de feux clignotants s'impose. Il est indispensable de contrôler son fonctionnement avant chaque départ. La palette de signalisation à long manche ne doit être employée que dans des cas exceptionnels.

# 9. La largeur et la hauteur du chargement

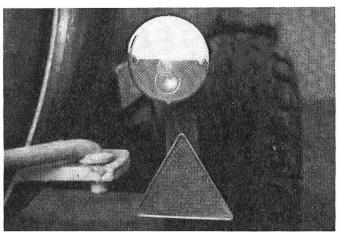
La largeur du chargement des remorques ne doit pas être supérieure à 2 m 50 (marchandises en pièces). Une exception est faite pour les produits en vrac transportés de la ferme au champ et vice versa. La hauteur du chargement ne doit pas excéder 4 m. D'un autre côté, le conducteur conscient de ses responsabilités veillera avant le départ à ce que la charge soit bien arrimée et qu'aucune pièce ne dépasse le gabarit du côté de la circulation.

# 10. Les distances à observer

Les véhicules d'allure lente doivent se tenir à une distance d'au moins 100 m l'un de l'autre et aussi des barrières de passages à niveau. Cela permet aux autres usagers de dépasser sans risque d'accident. Si vous devez dépasser vous-même d'autres usagers de la route, il faut que la distance de sécurité latérale soit suffisante pour ne pas les mettre en danger.

#### 11. Les places d'évitement

Lorsque vous constatez qu'une file de véhicules s'est formée derrière vous, la loi, et aussi les égards dus aux autres usagers, vous obligent à vous ranger de côté sur le premier emplacement approprié afin de laisser passer les véhicules suiveurs. Des signes amicaux de la main vous récompenseront de votre bonne volonté.

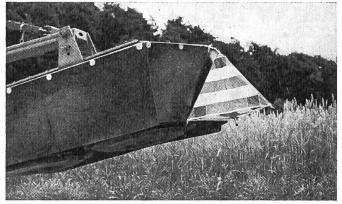














# 12. Le nettoyage de la chaussée

S'il ne vous est pas possible d'éviter que vos véhicules salissent la voie publique, vous devez faire en sorte que les autres usagers en soient avertis par un signal approprié et aussi que la chaussée soit nettoyée le plus vite possible.

### 13. La fumée dégagée par le moteur Diesel

Au cas où le moteur Diesel de votre tracteur commence à émettre de la fumée quand il se trouve fortement mis à contribution, il est alors grand temps de faire contrôler l'équipement d'injection. L'épaisse fumée que peut dégager un moteur Diesel diminue dangereusement la visibilité et arrive alors à provoquer des accidents.

#### 14. Le signal à suspendre

Les chargements qui dépassent de plus de 1 m le gabarit du véhicule à l'arrière doivent être signalisés de manière très visible avec un **signal à suspendre.** En cas d'ennuis mécaniques, il faut d'autre part que le **triangle de panne** soit posé sur la chaussée à une distance suffisante de votre ou vos véhicules.

## 15. Le transport d'enfants

Prendre avec soi de petits enfants sur le tracteur ou la remorque est extrêmement dangereux! Une telle pratique, qui témoigne d'une affection mal comprise, doit être résolument abandonnée. Vous pouvez en effet provoquer un accident dans un moment où votre attention est accaparée par l'enfant ou les enfants emmenés avec vous.